

Classes à Horaires Aménagés Musique



CHAM 2021-2022

Qu'est-ce que c'est ?

Quatre classes de la 6^{ème} à la 3^{ème} qui au sein du Collège Colette et du Conservatoire suivent un enseignement musical renforcé, intégré aux programmes scolaires des enfants.

Les horaires et emplois du temps sont aménagés pour permettre de suivre cette scolarité enrichie dans les meilleures conditions.

L'enseignement musical est partagé entre le Collège et le Conservatoire. Les enseignants sont formés, diplômés et agréés par l'Education Nationale et le Ministère de la Culture. La scolarité est gratuite, ainsi que le prêt des instruments de musique.



Qu'est ce qu'on y fait ?

Apprendre à jouer d'un instrument au sein d'un groupe ou seul.
Intégrer une chorale. Jouer dans un orchestre...
Recevoir une éducation musicale.
Préparer des spectacles, monter sur scène...



Pourquoi ?

Parce que pratiquer, écouter, créer la musique c'est nourrir sa curiosité, sa créativité, ses capacités de concentration et d'écoute et sa réflexion personnelle.

La pratique musicale apprend la vie en groupe, le respect de soi et des autres. Elle est un facteur important de l'épanouissement personnel.

Comment s'inscrire ?

1 S'inscrire aux tests d'entrée jusqu'au 23 mars 2021 inclus

(Mise en situation individuelle afin de vérifier les aptitudes et la motivation de l'enfant. S'il le souhaite, il peut préparer une chanson de son choix.)

- Remplir le formulaire d'inscription aux tests
(ci-joint ou disponible au Conservatoire et sur le site).
- Remettre le formulaire au **Conservatoire**,
jusqu'au **23 MARS 2021** inclus *(délai de rigueur).*
- Les tests individuels se déroulent au **Collège COLETTE**,
les **29 et 30 avril 2021** *(matin et/ou après-midi).*

2 Résultats des tests :

- Les résultats seront communiqués par courrier début mai **2021**.

3 Inscription définitive au Collège ultérieurement.

Pré-requis :

- Ouvert aux débutants et aux élèves ayant déjà une pratique musicale.
- Etre motivé et **s'engager sur 4 ans**.
- Etre autonome, curieux et avoir un esprit d'équipe.

Pour tout renseignement contactez-nous :

Collège Colette : 04 78 20 19 72 - Conservatoire : 04 78 20 03 22
conservatoire@mairie-saint-priest.fr

